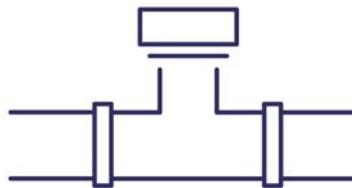




# CONTRAT DE TRANSPORT DE GAZ NATUREL

entre Teréga et [xxx]



Version du [01/11/2018]

## ENTRE LES SOUSSIGNÉS

Teréga (anciennement TIGF)  
Société Anonyme au capital de [17 579 088] EUR,  
dont le siège social est :

Espace Volta, 40 avenue de l'Europe, 64000 Pau Cedex

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de [Pau]  
sous le numéro [095 580 841]

Représentée par :  
[Gilles DOYHAMBOURE], Directeur Commerce et Régulation,

dûment habilité aux fins des présentes,  
ci-après dénommée le "Gestionnaire du Réseau de Transport" ou "GRT" d'une part,

et

[Tapez le nom de votre entreprise],  
[Tapez le type de votre société ex : SAS, SA etc.] au capital de [ ] EUR,

dont le siège social est situé :

[ ]  
[ ]  
[ ]

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de [ ].  
sous le numéro [ ]

Représentée par :  
[ ]

dûment habilité aux fins des présentes,  
ci-après dénommée l'"Expéditeur" d'autre part,

ou par défaut, dénommés individuellement une "Partie" ou conjointement les "Parties".

## LE PRÉSENT CONTRAT DE TRANSPORT SE COMPOSE :

Du *présent document*

Des *Conditions Particulières* qui fixent :

- les Sections souscrites par l'Expéditeur,
- les Capacités Souscrites par l'Expéditeur aux Points d'Entrée, Points de Sortie, Points d'interconnexion Réseaux, Point Interface Transport Stockage, Points de Livraison,
- la souscription au service d'accès au PEG Marché de Gré à Gré,
- le Prix du Contrat,
- les modalités de facturation et de règlement,
- les Contacts,
- la date d'entrée en vigueur du Contrat et la durée du Contrat

Des *Sections* et de leurs *Annexes* :

- description des services fournis par le GRT et librement choisis par l'Expéditeur,
- l'adhésion de l'Expéditeur à tout ou partie de ces services est formalisée dans les Conditions Particulières.

Des *Conditions Générales* et de leurs *Annexes*.

Ces Conditions Générales figurent sur le site [www.terega.fr](http://www.terega.fr).

L'Expéditeur, par la signature du présent Contrat de Transport déclare en avoir pris connaissance, s'engage à en respecter l'ensemble des dispositions.